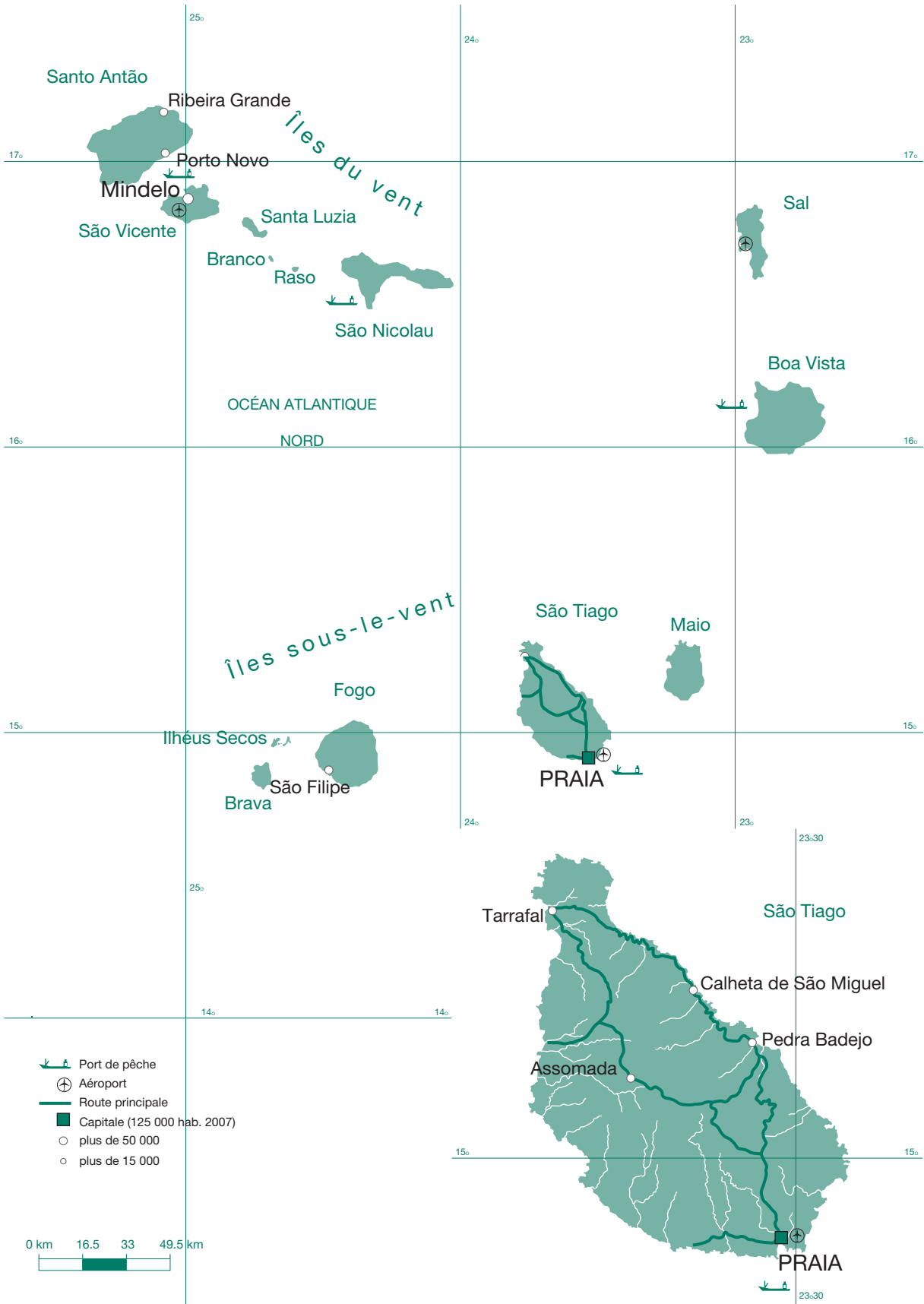




Cap-Vert
2011

www.africaneconomicoutlook.org/fr



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Cap-Vert

Vue d'ensemble

L'économie du Cap-Vert a montré des signes de reprise après l'impact de la crise financière mondiale : en 2010, son produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5.3 % (estimation) contre 3.6 % en 2009. En 2010, le tourisme et le transport aérien se sont redressés, et le programme d'investissements publics (PIP) a soutenu massivement l'économie. Cependant, les investissements directs étrangers (IDE) et les apports des capitaux correspondants dans les projets de construction ont continué à diminuer. Pour 2011, les perspectives demeurent incertaines, car les investissements émanent majoritairement de l'Union européenne (UE), où la croissance s'est ralentie. Les transferts des Capverdiens de l'étranger sont cependant restés relativement stables en 2010 après une légère baisse de 2.2 % en 2009.

Le taux d'inflation s'est réduit à 2.1 % en 2010 contre 6.7 % en 2008, grâce notamment à l'ancrage de l'escudo (CVE) à l'euro (EUR) et à la prise en compte dans le calcul de l'inflation des marchandises importées et de la main d'œuvre employée dans le cadre du PIP. L'inflation devrait croître légèrement en 2011 du fait de l'augmentation des matières premières et des prix des carburants, ainsi que de la lenteur de la reprise du secteur privé.

Le gouvernement a mis en place une stratégie de développement ambitieuse s'appuyant à la fois sur le rôle déterminant du PIP dans les infrastructures et sur une amélioration de l'environnement des affaires sur la base de stratégies de marketing et de certification. La mesure dans laquelle ces mesures bénéficieront directement à la population et favoriseront le tourisme à forte valeur ajoutée pèsera sur la relance de l'économie face aux chocs extérieurs à moyen terme, sur le taux de pauvreté et, en dernier lieu, sur la bonne réussite du PIP. La reprise des flux d'IDE sera par ailleurs déterminante à l'échéance du PIP, car le pays dépend des financements extérieurs pour les grands programmes d'investissement.

Pour amortir l'impact de la crise et restructurer l'économie depuis le passage du Cap-Vert dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (PRI), les pouvoirs publics ont renforcé le PIP 2010-12 en vue de remédier aux principales faiblesses des secteurs du transport, de l'énergie et de l'eau. En raison des dépenses impliquées par le PIP, le déficit budgétaire s'est considérablement aggravé, passant de 6.3 % du budget en 2009 à 13.7 % en 2010, et il restera vraisemblablement élevé en 2011.

Pour réduire sa forte dépendance aux importations pétrolières pour sa production d'électricité, le Cap-Vert a établi un plan évalué à 300 millions de dollars (USD) visant à couvrir 25 % de ses besoins au moyen d'énergies renouvelables en 2011 et 50 % à l'horizon 2020. Le pays développe des parcs d'éoliennes qui devraient entrer en service en juin 2011 sur les îles de Sal, Boa Vista, Santiago et São Vicente, et devraient générer 28 mégawatts (MW). Il s'agit du premier projet éolien de grande envergure en Afrique et du premier partenariat public-privé (PPP) d'Afrique subsaharienne en matière d'énergies renouvelables.

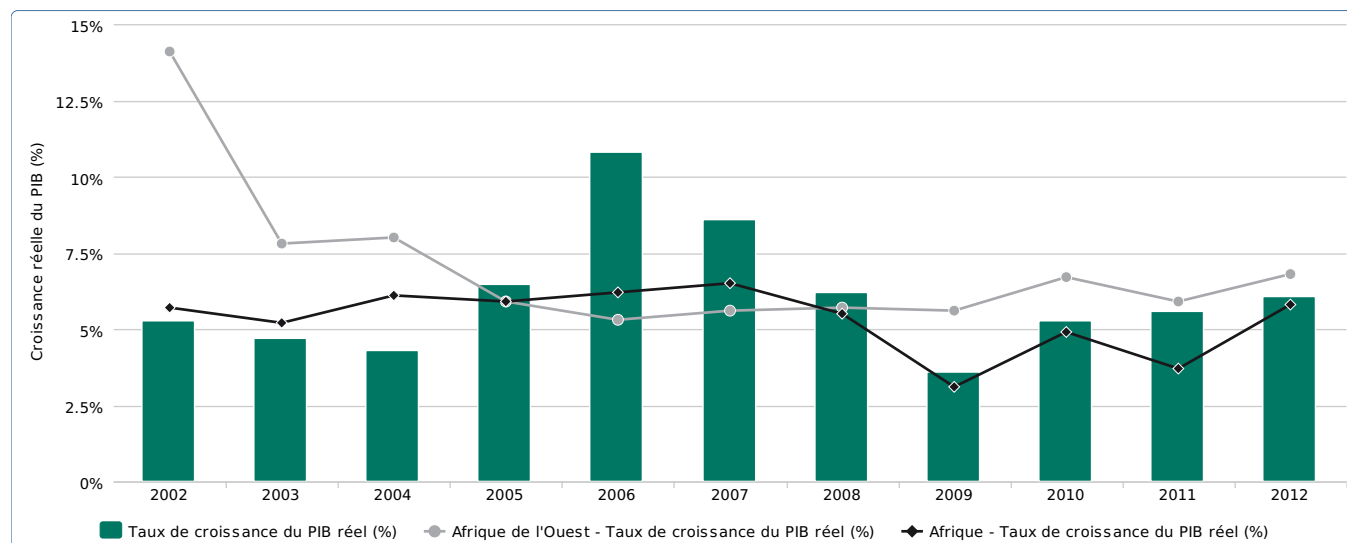
Le Cap-Vert est l'un des rares pays d'Afrique en mesure de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Quatre des huit objectifs - l'école universelle, l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle - ont été atteints fin 2010. La pérennité de ces résultats repose en grande partie sur l'appui des donateurs. En 2010, certains d'entre eux ont toutefois cessé leur aide à divers secteurs sociaux. Avec son statut de PRI, le Cap-Vert doit aujourd'hui faire face à un accès réduit aux prêts à conditions préférentielles. Le pays a demandé à bénéficier jusqu'en 2015 des instruments accordés aux pays moins avancés (PMA), faisant valoir que cette prolongation suffirait à résorber plusieurs goulets d'étranglement structurels.

Conformément aux termes de la stratégie de transformation économique (STE) de 2003, le PIP vise à attirer les investissements privés sur la période 2011-12 en favorisant les grappes de croissance : tourisme, pêche, création d'une plateforme de transport maritime, nouveaux services financiers et de technologies de l'information. Malgré ses efforts pour valoriser sa situation géopolitique et sa stabilité économique auprès de nouveaux partenaires, les pays européens restent largement majoritaires dans les échanges commerciaux et l'investissement.

Le Cap-Vert a demandé à l'UE de prolonger son statut de PMA jusqu'en 2011, tout en négociant de nouveaux accords commerciaux parmi lesquels des services, des préférences commerciales et des quotas particuliers pour ses exportations de poisson. La coopération avec le Brésil concerne essentiellement l'éducation et le renforcement des capacités. Les échanges avec la Chine concernent la construction d'infrastructures. Le Cap-Vert renforce par ailleurs ses relations avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) dont il est membre. Depuis 2010, le pays a accueilli l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO) et le Centre régional de la Cedeao pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECREEE).

Au plan politique, les élections législatives se sont déroulées le 6 février 2011. Après une campagne au coude à coude, le parti de la majorité sortante, le *Partido africano da Independência de Cabo Verde* (PAICV), a remporté 37 des 72 sièges au Parlement. Le principal parti d'opposition, *Movimento para a Democracia* (MPD), en a obtenu 33. La quatrième élection présidentielle depuis l'indépendance est prévue au mois d'août.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411742>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.6	5.3	5.6	6.1
Inflation IPC	1.2	2.1	3	2.1
Balance budgétaire % PIB	-6.3	-13.7	-11.3	-8.9
Balance courante % PIB	-9.9	-18.4	-15.5	-13.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414098>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	17.6	17.1
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.4	0.6
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	6.7	6.7
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	2.2	2.2
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	6.5	8.3
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	24.4	26.5
dont hôtels et restaurants	1.3	1.5
Transports, entreposages et communications	14.2	14.1
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	6.7	12.3
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	13.4	8.3
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	7.8	4
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415067>

En 2010, le PIB réel a crû de 5.3 % contre 3.6 % en 2009, après un pic de 10.8 % en 2006. La crise financière mondiale a sérieusement affecté la croissance en 2010, du fait de la contraction des flux des IDE et des projets de construction associés à l'industrie du tourisme. Comme en 2009, la baisse a été limitée par le déploiement résolu du PIP. En raison des liens économiques avec l'UE (notamment avec le Portugal et l'Espagne), les IDE et les projets de construction corollaires ne devraient pas connaître d'embellie en 2011, car la reprise y est lente comme dans la plupart des pays de l'OCDE. En revanche, les arrivées de touristes et les services de transport aérien, stimulés par une baisse des tarifs, ont rebondi en 2010.

Les services avaient représenté 80.6 % du PIB en 2009, secteur du tourisme en tête. Selon l'enquête sur les flux de touristes, *Movimentação de Hóspedes*, leur nombre a augmenté de 17.5 % au troisième trimestre 2010 par rapport à la même période en 2009. Mais le potentiel du secteur n'est pas encore pleinement exploité, avec un taux d'occupation moyen des hôtels de 64 %.

En 2010, les touristes sont venus essentiellement du Royaume-Uni (20.6 % des entrées), suivi du Portugal (19 %), de l'Italie (15 %), de l'Allemagne (10 %) et de la France (8 %). En termes de répartition géographique, l'île de Boa Vista a accueilli 38.6 % des entrées dans l'archipel (et un taux d'occupation des hôtels de 90 %), suivie par l'île de Sal (36.6 % des entrées) et l'île de Santiago (13.2 %).

La croissance du nombre des entrées s'était ralentie en 2009, où elle n'avait été que de 1 %, contre 11.5 % en 2007, mais le secteur du tourisme devrait connaître un taux de croissance de 10 % sur la période 2010-13, avec 483 620 touristes attendus en 2013 contre 363 351 en 2010. L'offre doit évoluer en conséquence, avec une augmentation annuelle prévue de 10 % du nombre des établissements, qui devrait passer de 198 en 2010 à 263 en 2013, et de leurs employés (de 4 501 en 2010 à 5 991 en 2013).

Le premier ferry à grande vitesse de Cabo Verde, le *Kriola*, a été mis en service en novembre 2010, après quatre années de négociations ; il favorisera le développement du tourisme ainsi que l'intégration socio-économique entre les neuf îles habitées. Long de 45 mètres, il permet de transporter 50 tonnes de marchandises et 158 passagers. Un second navire, le *Liberdadi*, devrait être opérationnel début 2011. La compagnie *Cabo Verde Fast Ferry* est un PPP de 25 millions EUR auquel les municipalités de Fogo et de Brava contribuent à hauteur de 1 million EUR pour assurer les liaisons entre les îles de Fogo, Brava et Santiago.

Le plan d'investissement dans le secteur portuaire (300 millions EUR) devrait être achevé en 2012, répondant aux objectifs du gouvernement de faire de l'archipel une plateforme logistique au milieu de l'Atlantique. Le projet vise à faire passer le trafic annuel de 150/200 navires à 400/500 et à augmenter le nombre de conteneurs affectés à la réexportation de 2 000 à 4 000/5 000, tout en offrant une plateforme aux pétroliers qui empruntent l'océan. Le plan prévoit l'agrandissement et la modernisation des ports de Porto Novo (São Antão), Praia (Santiago), Vale dos Cavaleiros (Fogo), Boa Vista (Boa Vista) et Palmeiras (Sal). Le gouvernement envisage de créer dans le port de São Vicente un centre économique avec une zone franche.

Pour faire face à l'augmentation de 12 % de la demande en électricité, en particulier sur les îles de Sal, Boa Vista et Santiago, et réduire sa forte dépendance aux importations de carburants, le Cap-Vert a lancé un ambitieux programme d'investissements de 300 millions EUR. Le but, à l'horizon 2011, est de couvrir 25 % des besoins d'électricité du pays avec des énergies renouvelables, contre 2.3 % actuellement. Deux centrales solaires d'un coût de 27 millions USD, financées par le Portugal, ont été inaugurées en 2010 sur les îles de Sal et Santiago. Elles offrent une capacité respective de 2.5 et 5 MW.

En 2010, la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement (BAfD) ont accordé un financement de 45 millions EUR pour la conception, la construction et l'exploitation de parcs éoliens terrestres générant un total de 28 MW, sur un coût total de 65 millions EUR. Ceux-ci seront fonctionnels en juin 2011 sur les îles de Sal (8 MW), Boa Vista (4 MW), Santiago (10 MW) et São Vicente (6 MW). Il s'agit du premier projet éolien de grande envergure en Afrique et du premier PPP concernant les énergies renouvelables en Afrique subsaharienne. Le projet de renforcement du réseau de distribution et de centralisation de la production sur l'île de Santiago se poursuit par ailleurs.

En 2010, sur une ligne de crédit portugaise, la compagnie portugaise de travaux publics MonteAdriano a entamé la construction de trois barrages, d'un coût de 14 millions EUR, à Salineiro, Saquinho et Faveta, sur l'île de Santiago. Ces installations devraient permettre d'éviter la déperdition de deux millions de mètres cubes d'eau pendant la saison des pluies (juillet et novembre). Le programme vise à accroître la superficie des terres irriguées. Le gouvernement prévoit de construire 17 barrages supplémentaires d'ici 2013 afin d'accumuler 75 millions de mètres cubes d'eau à l'horizon 2015. Il table sur une production annuelle brute d'une valeur de 564 millions CVE, avec la création de 2 000 emplois directs et plus de 2 000 emplois indirects.

À quelques exceptions près, les chantiers de construction sont restés au point mort en raison de la baisse des flux d'IDE. Plusieurs sociétés immobilières comme Tecnicil ont émis pour 10 millions EUR d'obligations en février 2010, à destination du complexe touristique de Vila Verde, sur l'île de Sal, dont le coût s'élèvera à

190 millions EUR. La Société financière internationale (SFI) les a imitées à hauteur de 2.9 millions EUR en septembre 2010, pour aider à la construction de 2 873 maisons résidentielles et 550 surfaces commerciales à Palmarejo Grande (achèvement prévu en juillet 2011).

Le gouvernement cherche à augmenter la part de la production et de la transformation de la pêche et de l'agriculture dans le PIB. Statistiquement, la contribution actuelle de la pêche et de l'agriculture est sous-estimée, car seules la pêche artisanale et les cultures traditionnelles sont prises en compte, délaissant la pêche industrielle et l'impact du PIP sur les barrages et les microcrédits destinés à l'irrigation afin d'augmenter la productivité agricole. Dans les transports, les investissements permettront d'acheminer des denrées alimentaires produites sur les îles de Brava et de Fogo vers les complexes touristiques de Sal et Boa Vista.

La croissance économique sera essentiellement soutenue en 2010 et en 2011 par les investissements publics. L'investissement privé (particuliers et entreprises compris) ne s'est pas rétabli en 2010 et ne devrait récupérer que lentement en 2011, si l'on prend en considération les projets soumis pour validation à la *Cabo Verde Investimentos*, et l'incertitude économique qui prédomine sur les marchés européens. L'afflux d'IDE en provenance d'Europe reste incertain.

La consommation du secteur public devrait s'accélérer en 2011, notamment sous l'effet des dépenses liées aux campagnes électorales (financement des partis politiques, dépenses en biens et services, recrutement de personnel). La consommation du secteur privé est à la hausse depuis 2010, grâce à l'impact des investissements et de la consommation du secteur public sur l'emploi.

Soutenues par le PIP, les importations ont augmenté en 2010 (8.6 %). Les exportations ont crû de 2.6 %, une hausse modérée tirée par les exportations liées au secteur touristique (3 %) et au transport aérien (5 %) et par les exportations de biens (18 %). Cette situation est à l'image de la timide reprise des activités économiques du Cap-Vert. En 2011, les exportations devraient s'accélérer, tirées par les pêcheries et l'agriculture. Dans le même temps, les importations devraient fléchir avec le ralentissement des investissements liés au PIP.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	35.8	44.7	15.2	-2.4	0.3	7.4	-1.3	0.1
Publique	12.7	14.3	6.1	-1.4	-0.7	9.5	-3.3	-1.4
Privée	23.1	30.5	-6.3	7	5	-2.1	2.1	1.5
Consommation finale	100.2	83.8	4.1	7	5.6	3.6	6.1	4.9
Publique	10.6	13.8	3.2	6.4	2.7	0.4	0.7	0.3
Privée	89.6	70.1	4.2	7.1	6	3.2	5.4	4.6
Secteur externe	-36	-28.6	-	-	-	-5.7	0.7	1
Exportations	32.5	37.2	2.6	9.6	8.6	1.1	4	3.7
Importations	-68.5	-65.7	8.6	4	3.3	-6.8	-3.3	-2.7
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	5.3	5.6	6.1

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416036>

Politique budgétaire

Le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2010-12 a été établi en conformité avec le deuxième document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2008-11 (DSCRPII), et il a été validé par l'Instrument de surveillance des politiques (ISP) 2006-09 du FMI (dont la validité a été prolongée jusqu'en 2010). Le gouvernement a négocié en 2010 un nouvel ISP pour 2011-13, dans le cadre d'un engagement avec le FMI prévu après les élections de 2011. Cette négociation, forte du soutien du groupe d'appui budgétaire, a contribué à l'élaboration du CDMT 2011/12.

Le ministère des Finances a adopté une procédure comptable et organisé des ateliers de formation pour veiller à ce que cinq secteurs ministériels définissent leurs budgets en conformité avec le CDMT 2010-12. Sont concernés l'environnement ; l'agriculture et les pêcheries ; l'éducation et le développement des ressources humaines ; la santé ; le travail, les formations professionnelles et la solidarité sociale ; les transports et les infrastructures. Un défaut de l'enregistrement des documents a cependant entraîné des incohérences entre le DSCRPII et les CDMT sectoriels. L'incorporation des CDMT par secteur ministériel devrait s'améliorer dans une deuxième phase.

L'accélération du déficit budgétaire est due à une augmentation des dépenses d'équipements sur la période 2010-2012. Cette hausse des investissements s'explique par la construction de nouvelles capacités portuaires et, dans une moindre mesure, par la construction de routes et de logements sociaux, et des engagements dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture. En 2010, avec la diminution des commandes d'équipements, les dépenses courantes ont été revues à la baisse. La prestation sociale aux personnes dans l'incapacité de cotiser a néanmoins augmenté, passant de 3 500 CVE en 2009 à 5 000 en 2010. Un comité mensuel veille au recouvrement de l'impôt et à l'exécution budgétaire pour assurer une maîtrise rigoureuse du budget. Le financement des prochaines élections devrait néanmoins contribuer à une hausse des dépenses courantes en 2011.

La réforme de la gestion des finances publiques (GFP) sur la période 2001-08 a permis une amélioration de la gestion des dépenses. La GFP 2009-12 recherche une plus grande transparence des revenus par un renforcement des prélèvements fiscaux, des procédures douanières et budgétaires, et par la consolidation du système de planification nationale. Des procédures plus efficaces de recoupement des données et de vérification des comptes des moyennes et grandes entreprises ont permis une augmentation de 4 % des recettes, malgré une baisse de 5 % en 2009 de l'impôt sur les sociétés et le nombre considérable de demandes d'exonérations fiscales et de moratoires observé en 2010. Les gains de productivité et le développement du secteur privé soutiendront les objectifs de rentrées fiscales, fixés à 28 % du PIB pour 2017 (contre 20,8 % en 2010).

La GFP ambitionne également d'optimiser le cycle budgétaire en réduisant le délai actuel entre la présentation de la comptabilité publique au parlement et la ratification du budget de l'exercice suivant. Elle s'efforce d'améliorer la qualité des dépenses en recourant à un système intégré de gestion budgétaire et financière pour l'administration centrale et locale (le Sigof - *Sistema Integrado de Gestão Orçamental e Financeira*) et un système intégré d'informations municipales (SIM). Ces dispositifs permettront d'améliorer le suivi des opérations souveraines et d'augmenter de 10 % à 17 % le taux de transferts aux municipalités.

Le protocole d'accord avec les donateurs (*MOU-Memorandum of Understanding*) sur l'appui budgétaire conjoint de 2006 sera réévalué en 2011. Le nouveau MOU, en phase avec le DSCRPIII, cherche à harmoniser les procédures de décaissement, à établir une transparence mutuelle entre le gouvernement et les donateurs, et à disposer d'un cadre d'évaluation plus qualitatif. Parmi les signataires du protocole d'accord figurent l'Espagne, les Pays-Bas, la BAfD, la Banque mondiale, l'UE, le Portugal (depuis 2008) et l'Autriche (qui s'est retirée en 2010). À noter l'arrivée possible du Luxembourg comme nouveau membre.

Pour contrecarrer les effets de la crise, le Cap-Vert a bénéficié d'un décaissement record en 2010, sous la forme d'une subvention européenne et de prêts à taux préférentiels accordés par la BAfD et la Banque mondiale. L'aide budgétaire a représenté 11 % du budget global en 2010, soit une augmentation de 55 % par rapport à 2009. Cependant, avec l'embellie des indicateurs sociaux, plusieurs pays comme l'Autriche (depuis 2010), la Suisse, l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas ont cessé leur soutien à l'archipel.

Depuis que le Cap-Vert a rejoint en 2008 le groupe des pays à revenu intermédiaire (PRI), il multiplie le recours aux prêts bonifiés de long terme. Ceux-ci représentaient plus de 90 % du portefeuille de sa dette extérieure en 2010, avec pour principaux créanciers les agences multilatérales (79 %) et le Portugal (13 %). D'ici à 2030, les taux d'endettement public devraient rester bien en deçà des seuils prévus, à l'exception du ratio dette/PIB qui viendra frôler le seuil de la pression fiscale (50 %) en 2012. Le taux de l'endettement extérieur fléchira de manière significative à partir de 2012.

Pour financer le déficit budgétaire, les pouvoirs publics ont recouru davantage à l'endettement extérieur qu'à la dette intérieure. Ils s'efforcent ainsi d'éviter de peser sur les réserves et la balance des paiements dans un pays

éminemment tributaire des importations, afin d'éviter un processus d'éviction du secteur privé. La dette intérieure représente un tiers du stock de la dette publique, et il est prévu de la contenir sous la barre des 20 % du PIB. Depuis que le Cap-Vert est sorti de la liste des pays les moins avancés (PMA) et figure dans celle des PRI, l'accès à moyen terme aux prêts à conditions préférentielles et aux subventions des donateurs traditionnels lui est restreint. L'espace de la Chine et du Moyen-Orient devrait en conséquence s'élargir.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	31.3	32.3	33.8	29.3	30.5	28.8	27.9
Recettes fiscales	20.2	24.4	25.6	20.6	20.8	20.5	20.2
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	8.7	5.2	5.6	5.5	6.4	5	4.6
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	34.5	33.5	35.2	35.7	44.2	40	36.9
Dépenses courantes	21.3	21.9	21.1	21.4	21.8	21.8	21
Sans les intérêts	18.6	20.1	19.5	19.9	19.9	20.1	19.4
Salaires	9.7	11.6	11.7	11.9	11.5	10.9	10.6
Biens et services	0.8	1.7	1.8	1.9	2	2.2	2.1
Intérêts	2.7	1.8	1.6	1.5	1.9	1.7	1.6
Dépenses en capital	12.9	11.4	14.1	14.3	22.4	18.2	15.9
Solde primaire	-0.5	0.5	0.3	-4.8	-11.8	-9.5	-7.4
Solde global	-3.2	-1.3	-1.4	-6.3	-13.7	-11.3	-8.9

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417005>

Politique monétaire

La politique monétaire du Cap-Vert est procyclique et vise à maintenir l'arrimage de l'escudo à l'euro. La contraction des échanges avec les principaux partenaires commerciaux européens a conduit à une orientation monétaire plus stricte afin de compenser l'incidence sur les réserves et la balance des paiements du fléchissement des exportations. La Banque centrale du Cap-Vert (*Banco de Cabo Verde* - BCV) a relevé son taux directeur à un niveau bien supérieur à celui de l'Euribor, et elle a établi fin 2008 un taux de réserves obligatoires élevé afin de favoriser les dépôts des Capverdiens de l'étranger et de réduire l'accès au crédit du secteur privé, celui-ci ayant pour effet d'encourager les importations. Même si les réserves n'ont chuté que marginalement, la BCV a baissé en janvier 2010 son taux directeur d'un point à 4.25 %. Elle entend préserver des taux d'intérêt et des réserves obligatoires élevés en 2011 comme en 2012 jusqu'au rétablissement de l'économie mondiale.

Pour l'année 2010, le taux d'inflation a été de 2.1 %, en net recul par rapport aux 6.7 % de l'année 2008. Ce chiffre s'explique par l'ancrage de l'escudo à l'euro, et par la place occupée dans le calcul de l'inflation par les marchandises importées et la main d'œuvre employée dans le cadre du PIP. Ont joué également la baisse des prix de l'alimentation et des carburants, un meilleur rendement des zones irriguées et les bonnes performances de l'agriculture en 2009 et en 2010. Le renchérissement des prix des produits de base et des carburants, et la faiblesse de la reprise des activités du secteur privé, devraient toutefois faire légèrement rebondir l'inflation en 2011. En 2010, l'arrimage du CVE à l'euro a conduit à une dépréciation marginale du taux de change effectif

nominal.

La crise mondiale ayant eu pour effet de restreindre l'accès au crédit, intérieur comme extérieur, la Borsa do Cabo Verde est devenue le principal bailleur pour le financement des projets. En juillet 2010, l'île de Sal a bénéficié de l'émission de fonds communs en obligations de collectivités locales à hauteur de 1.8 million EUR, suivi de Santa Maria et Espargos pour le financement d'infrastructures, et de Praia qui a reçu 4 millions EUR en août 2010 pour le développement d'un nouveau marché. La Banco Africano de Investimentos (BAI), la Banco Comercial do Atlântico (BCA) et la Banco Interatlântico ont également émis des obligations fin 2010 et début 2011. La deuxième phase de l'introduction en bourse (*Initial Public Offering* - IPO) de la société Fast Ferry Cabo Verde est attendue début 2011. La construction de larges infrastructures et les projets de tourisme dépendent largement des capitaux étrangers, qui n'ont guère afflué en 2010. Cette situation devrait perdurer en 2011.

La naissance de la Novo Bank remonte à 2010, grâce à un apport initial de 300 millions CVE, associant la Banco Português de Gestão (qui détient 10 % des parts) à un partenariat avec les pouvoirs publics locaux. L'objectif est d'intégrer les catégories à faible revenu à l'économie formelle, tout comme les micro-entreprises et petites sociétés actuellement hors du circuit bancaire, dans le but est de combattre l'exclusion financière au Cap-Vert. Espiritu Santo a ouvert sa première agence en janvier 2010 sur l'île de Sal. Ecobank lui a emboîté le pas en 2010.

Position extérieure

La balance des paiements courants du Cap-Vert est structurellement négative en raison d'une forte dépendance aux importations de produits manufacturés et alimentaires. Elle s'est lourdement dégradée sur la période 2010-12 à la suite d'une hausse des importations de denrées alimentaires et de la baisse des exportations de services. Les exportations de biens se sont stabilisées en 2010 après la contraction de 17.3 % observée en 2009. Elles ont été tirées par une augmentation de 39.9 % des exportations de produits de la pêche en octobre 2010, dont 86.6 % en direction du marché espagnol. Les exportations de biens ne contribuent cependant que marginalement aux paiements courants. Les exportations de services ont légèrement rebondi en octobre 2010 avec une hausse de 7.2 % dans les transports aériens et de 4.5 % dans le tourisme. Cette situation contraste avec les contractions respectives de 16.7 % et 18.2 % enregistrées en 2009.

En octobre 2010, la part des IDE avait respectivement diminué de 8.1 % et 46.6 % par rapport aux périodes équivalentes de 2009 et 2008. Cela s'explique par la contraction des projets de construction dans le secteur touristique. Les envois de fonds des Capverdiens de l'étranger étaient demeurés stables en octobre 2010 par rapport à octobre 2009. L'accroissement des transferts effectués depuis les États-Unis (9 %) a plus que compensé le fléchissement global (1.7 %) des transferts en provenance d'Europe. Les fonds envoyés du Portugal et de France ont toutefois augmenté respectivement de 4.5 % et 1.5 %.

Les dépenses courantes ont bénéficié en 2010 de l'aide budgétaire de l'Espagne, du Portugal, de l'Autriche, des Pays-Bas, sans oublier les fonds du Compte du défi du Millénaire. Les dépenses en capital ont également crû, passant en un an de 592.7 millions CVE à 1.1 milliard CVE en octobre 2010, principalement pour financer les projets de construction et les achats d'équipements. En octobre 2010, les tirages du gouvernement national sur la dette extérieure avaient augmenté de 49 % par rapport à octobre 2009, effectués auprès de créanciers commerciaux intervenant dans les domaines du renouvellement de l'énergie, des logements sociaux et des infrastructures.

La dette extérieure, en recul depuis 2003, a augmenté de 0.5 % en 2009, puis de 10.6 % en 2010 et de 5.3 % en 2011. Elle devrait se stabiliser en 2012 au rythme de 0.6 %, avant de diminuer. Comme les échéances de la dette extérieure capverdienne se situent essentiellement à plus de dix ans et que les taux d'intérêt demeurent faibles, les taux de service de la dette demeurent très bas, minimisant ainsi les risques de liquidité et d'insolvabilité.

L'Espagne est devenue le partenaire le plus important pour les exportations de biens, principalement constituées de produits de la pêche et de prêt-à-porter. Leur part dans les exportations totales a bondi de 37.1 % en 2008 à 61.7 % en 2009, puis à 69.5 %, en octobre 2010. Les exportations vers le Portugal ont représenté 25.2 % du total des exportations en octobre 2010, en chute par rapport à 2008 (40.6 %). Au mois d'octobre 2010, la majorité des importations provenaient du Portugal (51.6 %), suivi des Pays-Bas (18.3 %) et de l'Espagne (8.8 %). Le commerce des biens avec les pays africains demeure quasi inexistant.

Les négociations relatives à un Accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et la Cedeao sont toujours en cours. La Côte d'Ivoire a ratifié un APE bilatéral en 2008, tandis que l'APE intérimaire du Ghana est en attente de signature. En l'absence d'un accord régional, la Cedeao court le risque de voir la Côte d'Ivoire et le Ghana mettre en œuvre leur propre APE. Ce scénario serait problématique pour l'établissement du tarif régional extérieur commun (TEC) voulu par la Cedeao. Cette dernière envisage de revoir le système de quatre tranches

du TEC de taux décidé en 2006 en rajoutant une cinquième tranche pour certaines catégories de biens échangés dans la région. Ce nouveau régime participe à l'effort d'harmonisation de la structure du TEC dans la zone, en prévision de la création d'un marché commun.

Le Cap-Vert a accru ses responsabilités au sein de la Cedeao. L'archipel accueille depuis 2010 le siège de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO), fondé avec le concours de la Cedeao, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de l'Unesco et d'Ecobank. L'institut a pour mission de produire des études universitaires sur les processus et les institutions d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, de publier des analyses politiques et d'organiser la diffusion des connaissances relatives à l'intégration régionale. Par ailleurs, depuis 2010, le Centre de la Cedeao pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECREEE) s'est établi au Cap-Vert, avec le soutien de l'organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Onudi), du Cap-Vert, de l'Autriche et de l'Espagne. L'ECREEE est appelé à devenir l'opérateur principal d'un programme de 150 millions USD pour l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique.

Le Cap-Vert a mis en place un groupe de travail sur la question migratoire entre l'archipel et l'Afrique de l'Ouest. Les immigrés, au nombre de 15 000 en 2010, proviennent essentiellement de Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau et du Sénégal.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

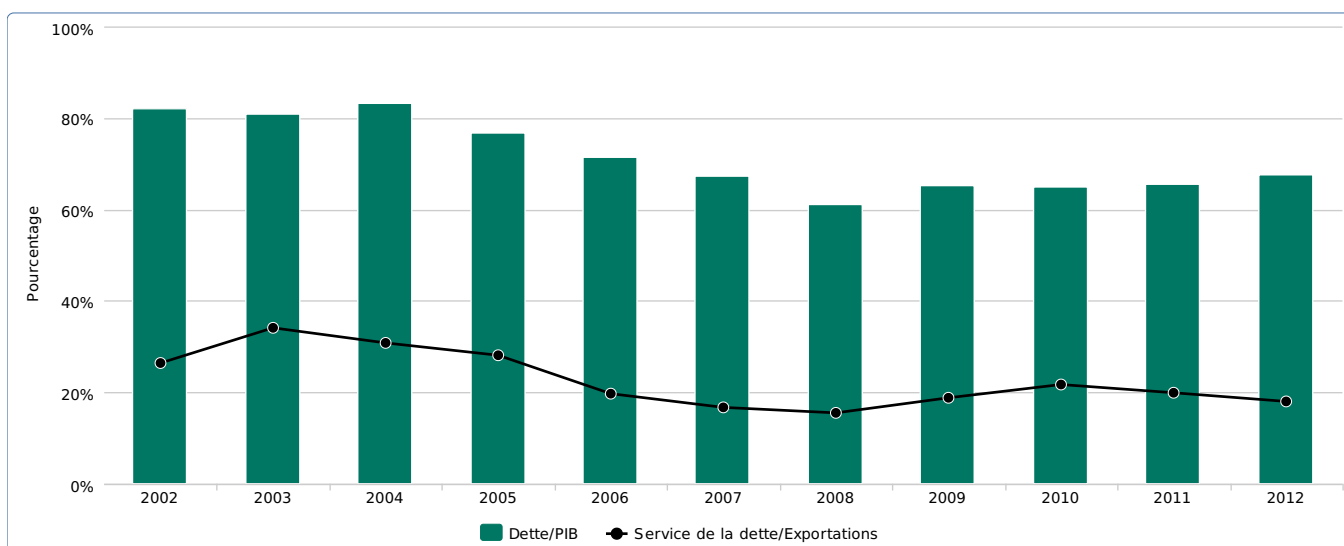
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-38.1	-49.6	-46.5	-40	-43.8	-43.2	-42.1
Exportations de biens (f.o.b.)	6.7	6.1	7.5	5.7	5.5	5.2	5
Importations de biens (f.o.b.)	44.8	55.7	53.9	45.8	49.3	48.5	47.1
Services	2.1	14.7	16	11.5	7.5	9.5	12.2
Revenu des facteurs	-2.3	-2.4	-3.2	-3.4	-3.3	-3.2	-3.1
Transferts courants	27.2	22.6	20.8	22	21.2	21.4	19.8
Solde des comptes courants	-11.1	-14.7	-12.9	-9.9	-18.4	-15.5	-13.2

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions(p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417974>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411742>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'environnement des affaires au Cap-Vert continue de s'améliorer. Le pays a gagné dix rangs en 2010, pour atteindre la 132^e place parmi 183 pays du classement *Doing Business* de la Banque mondiale. Il fait partie des dix pays ayant le plus amélioré leur climat des affaires entre 2009 et 2010. Quatre réformes majeures ont été adoptées : l'abolition de l'inspection municipale obligatoire avant le démarrage d'une entreprise, l'informatisation des permis municipaux, la réduction des frais de transfert de propriété et l'abolition des droits de timbre sur les ventes et les chèques. Le temps nécessaire pour créer une entreprise est passé de 52 jours en 2007 à 11 jours en 2010. Une Agence pour le développement des entreprises et l'innovation (*Agência para o Desenvolvimento Empresarial e Inovação - ADEI*) a été créée en mai 2009, pour aider les petits entrepreneurs à élaborer des plans d'activité solides et faciliter leur accès au crédit. Par ailleurs, le Cap-Vert applique depuis janvier 2009 les normes comptables internationales.

La création d'entreprise et le paiement de l'impôt sont devenus plus rapides et faciles, mais d'autres aspects posent toujours problème. Par exemple, des divergences d'interprétation persistent dans l'application des lois fiscales. Les délais restent longs pour les décisions de justice, en cas de litige. Une législation efficace et des informations sur les faillites font toujours défaut.

Le système financier du Cap-Vert dispose de règles prudentielles et se trouve encore peu intégré aux marchés internationaux. Il résiste assez bien à la crise internationale. Les indicateurs de liquidité bancaire ont néanmoins été fragilisés en 2009. La Bourse du Cap-Vert (*Bolsa de Valores*), créée fin 2005, joue désormais un rôle important pour les entreprises, les banques et les municipalités. En 2009, elle avait assuré 94 % du crédit total accordé par le système financier national à l'économie. Une nouvelle stratégie visant à renforcer le contrôle des opérations bancaires *offshore*, proposée par la Banque centrale en 2009, a été approuvée en 2010 en conseil des ministres.

La capacité du système financier national reste limitée, malgré le rôle croissant de la Bourse, l'arrivée de trois nouvelles banques en 2010 et l'augmentation de capital effectuée par deux banques. D'autant que les besoins financiers des principaux secteurs d'activité impliquent de gros investissements. Les crédits accordés par les banques sont plafonnés à 9 millions d'euros (EUR), alors que les besoins de financement peuvent aller de 25 millions EUR pour deux *fast ferries*, par exemple, à 780 millions pour la construction de résidences touristiques. À court terme, le secteur privé reste pénalisé par le manque de financements et la concurrence exercée par les entreprises étrangères, qui bénéficient de meilleures conditions d'accès aux crédits et aux subventions.

Les Cap-Verdiens de l'étranger participent activement à la vie économique du pays, en particulier dans l'investissement privé, grâce à une politique d'incitation en vigueur depuis la fin des années 90. Ils bénéficient d'exonérations fiscales (sur cinq ans, puis dix ans à taux fiscal réduit de moitié). Leurs dépôts bancaires sont mieux rémunérés que ceux des résidents.

Autres développements récents

Le programme de réforme de l'État suit une approche intégrée et innovante de gestion des affaires publiques et de décentralisation des services publics, grâce aux initiatives du Groupe opérationnel pour la promotion de la société de l'information (*Núcleo Operacional de la Sociedad de la Información - Nosi*). Deux logiciels de centralisation de l'information sont désormais opérationnels, l'un pour les municipalités et l'autre pour les services centraux à l'échelle nationale. Ces deux systèmes seront prochainement interconnectés. Actuellement, 350 institutions étatiques sont couvertes, un nombre qui devrait passer à 800 en juillet 2011, soit 95 % d'entre elles.

Le système permet un regroupement de toutes les démarches administratives par le biais d'un guichet unique, accessible à la Maison des citoyens (*Casa do Cidadão*), mais aussi par Internet ou sur les téléphones mobiles (environ 25 000 comptes enregistrés). Les entreprises et les ménages peuvent faire toutes sortes de démarches : enregistrements, certificats, impôts et taxes, licences, élections, soins de santé, éducation, protection sociale. Cette simplification des procédures devrait aussi encourager le passage dans le secteur formel de certaines activités échappant à toute fiscalité. En 2009, une part de 8.6 % du budget national a été allouée à la mise en oeuvre de ce programme, avec l'appui de plusieurs bailleurs de fonds.

Outre la modernisation de son administration publique, le Cap-Vert a lancé un vaste programme multisectoriel de développement des infrastructures. L'objectif : diversifier l'économie. Des parts conséquentes du budget, 47 % en 2009 et 50 % en 2010, ont été investies dans les infrastructures, afin de moderniser les ports et le transport maritime, améliorer le réseau routier, construire des barrages agricoles et étendre la capacité de production d'énergie.

Le déficit d'infrastructure demeure énorme. Dans le domaine du transport, l'acheminement de marchandises d'une île à l'autre est 1.8 fois plus coûteux que le transport international entre Lisbonne et le Cap-Vert, avec une moyenne de 2 577 EUR pour 20 conteneurs entre les îles. Malgré la construction de 256.7 km de routes entre 2001 et 2009, le réseau reste de faible qualité et peu dense (seulement 36 km de route par 100 km²). Guère plus de 318 km de routes sont jugés de bonne qualité, soit 20 % du réseau actuel.

Sur le plan énergétique, le taux de couverture territorial s'élève à 95 % en 2010. Le Cap-Vert devra toutefois répondre à l'augmentation constante de la demande, tout en diminuant sa dépendance au pétrole. Dans le domaine de l'énergie conventionnelle, une stratégie de centrale thermique unique pour chaque île est en cours. Des économies d'échelle pourraient ainsi être réalisées, et des pertes qui représentent aujourd'hui 26 % de la production pourraient être diminuées. La part des énergies renouvelables devrait atteindre 25 % de la production fin 2011 et 50 % en 2020, nécessitant 300 millions EUR d'investissements supplémentaires. A titre de comparaison, le cumul de l'investissement public dans le secteur entre 2001 et 2009 s'est élevé à 45 millions EUR - dont 9.7 millions en 2009, soit 5.96 % du budget d'investissement public. Ces chiffres mettent en évidence le fort besoin de financement extérieur, à l'horizon 2014.

Un second défi porte sur la question des tarifs aux consommateurs. Si le prix du pétrole est plafonné depuis août 2009, la structure oligopolistique du marché facilite la coordination des prix. Ceux du pétrole n'ont donc pas baissé. Le mode de régulation actuel fixe le tarif d'électricité en fonction des coûts de production. Du coup, les efforts déployés pour renforcer la production énergétique vont, sauf subvention, se répercuter à nouveau sur les prix déjà élevés du kilowatt, à raison de 26.4 escudos cap-verdiens (CVE) en 2009, soit 0.24 EUR. Des tensions sociales ne sont pas à exclure. Les tarifs ont augmenté beaucoup plus vite que l'inflation entre 2001 et 2009. La hausse a été de 7.4 % par an en moyenne, contre 2.4 % d'inflation.

Le secteur des télécommunications poursuit son évolution, rapide. Comme prévu, le Cap-Vert a été relié au réseau international via deux câbles, Atlantis 2 et le Système de câble ouest-africain (WACS-*West Africa Cable System*). Un autre projet de construction est en cours avec un opérateur chinois pour augmenter le débit de connexion de 150 mégabits à 20 gigabytes d'ici juillet 2011. Le taux de pénétration de la téléphonie fixe s'élève à 15 % en 2009 et celui de la téléphonie mobile à 65 %.

La disponibilité de l'eau, un problème persistant, devrait s'améliorer, en particulier dans la capitale, sur l'île de São Tiago. Et ce, grâce à l'installation en 2010 d'un désalinisateur supplémentaire de 5 000 m³, qui s'ajoute à deux autres, dotés d'une capacité de 7 400 m³ d'eau par jour, destinée à la consommation. La fourniture d'eau devrait atteindre 80 litres par personne et par jour, dépassant ainsi le seuil des 50 litres minimum par personne défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'eau souterraine ne servira alors plus qu'à l'irrigation.

L'agriculture emploie 15 % de la population active. Une part de 6.61 % du budget 2009 a été allouée à des programmes de modernisation afin d'augmenter la quantité et la qualité des produits. Des progrès sont notoires, pour élargir l'offre, avec la construction de barrages et des facilités de crédit d'investissement dans des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte. Le défi reste entier, cependant, du côté de l'adaptation à la demande et de la maîtrise de la chaîne des valeurs. Le processus de transformation et de certification des produits reste encore balbutiant, malgré un début timide dans le cadre du Fonds pour les défis du Millénaire (*Millennium Challenge Account* - MCA). La pêche reste ainsi une activité de subsistance. Une part limitée à 0.90 % du budget 2009 y a été consacrée.

Le tourisme n'emploie pas plus de 4 % de la population. Le pays a adopté en décembre 2009 un plan stratégique sectoriel visant un tourisme mieux intégré à l'économie locale. La stratégie retenue est celle d'un marché plus haut de gamme, avec une segmentation de l'offre touristique entre les dix îles. Le nouveau slogan est « *Un pays, dix destinations* ». Un logo a été sélectionné comme image de marque du pays. Une nouvelle école de formation aux métiers du tourisme va ouvrir en 2011. Plusieurs réformes et révisions législatives sont en cours. Trois d'entre elles, portant sur la prestation de services, ont été achevées en 2010. La loi d'urbanisation devrait être modifiée en 2011. En outre, de nouvelles réglementations sont prévues sur la classification des hôtels et l'éco-tourisme.

Partenaires économiques émergents

Les relations économiques et de coopération restent dominées par l'Union européenne (UE). Le Cap-Vert compte saisir, de façon complémentaire, l'opportunité de relations avec les partenaires émergents, pour améliorer à long terme ses avantages comparatifs.

L'ouverture du pays aux échanges internationaux est très importante. La somme des importations et des exportations a représenté en moyenne 55.3 % du PIB entre 2005 et 2008, et près de 50 % en 2009, malgré la crise mondiale. Cela s'explique par une dépendance structurelle du pays à l'égard des importations alimentaires, qui couvrent les deux tiers des besoins nationaux. Les exportations sont beaucoup moins importantes, concentrées sur quelques produits dont les quatre premiers représentent plus de 90 % du total. Outre des matières premières, ces produits portent aussi sur des textiles manufacturés destinés au marché européen.

Le Brésil (4.5 % des importations en 2009) et dans une moindre mesure la Thaïlande (1.5 %) et la Chine (1.1 %) commencent à émerger comme partenaires. En outre, les réexportations de pétrole en provenance d'Angola constituent près de 7 % du PIB. Ces dernières, ajoutées aux importations de pétrole, font de l'Angola, un pays lui aussi lusophone, le principal partenaire économique du Cap-Vert en Afrique.

Si les investisseurs brésiliens ne semblent pas encore intéressés, certaines entreprises chinoises s'affirment dans le secteur florissant de la construction, notamment par le biais de la sous-traitance de marchés publics négociés par le gouvernement chinois.

La coopération des partenaires développés et émergents diffère sur bien des points. Avec les partenaires traditionnels, elle se focalise sur la gouvernance et l'appui institutionnel. Avec les partenaires émergents, elle se concentre sur la formation de capital humain, mettant par exemple l'accent sur l'octroi de bourses universitaires ou l'offre d'infrastructures administratives et publiques.

Le Brésil, avec qui le Cap-Vert partage la langue portugaise, est de loin le plus important de ces partenaires émergents. La coopération bilatérale porte surtout sur l'éducation et la formation professionnelle, avec des places offertes aux étudiants dans les meilleures universités du Brésil et l'octroi de quelques bourses post-doctorales, des stages d'initiation scientifique de un à deux mois, et surtout un volet de formation des professeurs mis en place en 2008. Ce volet a déjà permis de former 120 enseignants en mathématiques et 80 en portugais. Dans d'autres secteurs économiques, il s'agit d'actions ponctuelles.

La Chine, pour sa part, est plutôt présente dans les infrastructures. Elle propose des crédits pour les infrastructures économiques, ainsi que des dons pour les infrastructures administratives. L'exécution des travaux est souvent sous-traitée aux entreprises chinoises qui, en général, ont une solide expérience et une bonne réputation dans ce domaine. La Chine a ainsi construit le palais du gouvernement, le siège de l'Assemblée nationale et une bibliothèque nationale.

La vision stratégique nationale semble claire : faire du Cap-Vert à moyen terme une place importante dans le commerce transatlantique, dans les échanges de services financiers internationaux et une destination touristique durable, à forte valeur ajoutée locale. Cela passe à court terme par la mise en chantier de grands travaux d'infrastructures. La multiplicité des acteurs est perçue comme un bon moyen d'accompagner cette phase de modernisation, en jouant sur les complémentarités entre les uns et les autres. Cependant, l'ampleur des besoins de financement demeure considérable.

Un début de complémentarité autour de quelques grands projets d'infrastructures se fait jour. C'est notamment le cas du projet d'extension du centre technologique du Nosi, dans lequel plusieurs partenaires émergents sont impliqués, aux côtés des partenaires traditionnels.

La Banque africaine de développement (BAfD) a financé l'étude de faisabilité pour la deuxième phase de ce projet d'extension du Nosi. Un crédit de 35 millions de dollars (USD) est en négociation. La Chine a déjà débloqué 17 millions USD, qui financent en partie la participation de l'entreprise chinoise Huawei, fournisseur d'équipements de réseaux et de télécommunications. Une somme de 13 millions USD est prévue pour la deuxième phase, avec des perspectives de financement supplémentaire de l'Inde. Au niveau de l'exécution des travaux, la complémentarité paraît manifeste. Pour les travaux de connexion à haut débit de 20 gigabytes, le design est confié aux Brésiliens, l'équipement viendra de Chine, et la partie software et formation sera confiée aux Indiens.

En termes de partenariats public/privé, les pouvoirs publics ont négocié avec les banques privées nationales et Microsoft une baisse de 30 % à 40 % du coût du matériel informatique destiné au programme *Mundo Novo* : l'ambition est de livrer aux étudiants et professeurs des ordinateurs pour la modique somme de 25 USD.

Au-delà des flux classiques recensés par les statistiques internationales (commerce, investissements directs

étrangers, transferts), on note une forte présence chinoise dans les activités de grande consommation. Le phénomène remonte à une dizaine d'années, avec les activités de commerce textile et de restauration. Il se serait intensifié et diversifié au cours des cinq dernières années. La présence chinoise va de la construction aux discothèques, en passant par la vente de voitures. Le nombre de commerces chinois et leurs volumes d'activités semblent importants, mais leur estimation reste inconnue, faute de moyens humains et matériels alloués aux services administratifs concernés. Les douanes emploient 250 agents et les autres services de l'administration fiscale 241 fonctionnaires.

Contexte politique

L'année 2011 s'avère électorale. Les électeurs sont appelés aux urnes pour un scrutin législatif, en février, suivi six mois plus tard par une élection présidentielle. Après dix années au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert (PAICV) a perdu quatre sièges, lors des législatives du 6 février 2011. Il a cependant conservé la majorité absolue au Parlement avec 37 députés sur un total de 72.

Le PAICV obtient ainsi près de 51 % des voix face à son principal adversaire libéral, le Mouvement pour la démocratie (MPD), de Carlos Veiga, au pouvoir entre 1991 et 2001. Lors des législatives de 2006, le PAICV avait déjà remporté la majorité absolue avec 52.2 % des voix et 41 députés contre 44 % des voix et 29 députés au MPD. Le PAICV, qui va continuer à diriger le pays pendant cinq ans, l'a emporté dans dix des treize circonscriptions électorales (dont trois réservées à la diaspora).

Les Cap-Verdiens de l'étranger participent activement à la vie politique du pays, et élisent six représentants sur les 72 députés qui siègent à l'Assemblée nationale.

En 2010, le climat politique et social est resté stable, dans ce pays très souvent cité comme exemple de démocratie. Seulement deux grèves mineures ont eu lieu dans le secteur privé pour réclamer une augmentation salariale. La discussion sociale sur le salaire minimal est plutôt consensuelle. Sur la scène politique, les deux principaux acteurs, le PAICV et le MPD, ont voté ensemble, le 5 février 2010, une révision constitutionnelle concernant le calendrier électoral et les tribunaux. L'intervalle entre les élections parlementaires et l'élection présidentielle a été allongé à six mois. L'accès à la Haute Cour de justice et au Conseil supérieur de la magistrature judiciaire a été réformé, ainsi que leur fonctionnement. Une Cour d'appel sera créée. Le Conseil supérieur de la magistrature judiciaire jouit désormais d'une totale autonomie.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Cap-Vert est l'un des rares pays d'Afrique susceptible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Quatre des huit OMD étaient déjà atteints en septembre 2010. L'indice de développement humain (IDH) calculé par le Programme de développement des Nations Unies (Pnud) ne cesse de progresser : il est passé de 0.5 en 2000 à 0.534 en 2010 au Cap-Vert, permettant au pays de se classer 118^e sur une liste de 169 pays. La progression, à l'avenir, va dépendre de la stratégie d'accompagnement des bailleurs de fonds.

La cible qui consiste à réduire de moitié la proportion de pauvres entre 1990 et 2015 est en passe d'être atteinte. Le taux de pauvreté est passé de 49 % en 1990 à 26.6 % en 2007. Malgré un contexte de difficultés économiques, les efforts sociaux ont été maintenus et renforcés. L'enveloppe totale accordée à la lutte contre la pauvreté a représenté 3.84 % du budget en 2009. Le régime de couverture sociale non-contributif, qui touchait 23 000 personnes à revenu faible en 2009 (36 % de la population) a été élargi pour inclure les salariés domestiques et le secteur informel. Les allocations ont par ailleurs été revues à la hausse. Un programme d'accès au logement social, dénommé « *Maison pour tous* », est en cours. Le gouvernement envisage de réduire de 20 % à la fin 2011 le déficit de logements, estimé à 80 400 unités en 2008. En outre, l'instauration d'un salaire minimum légal, en cours de négociation, apportera un filet de sécurité supplémentaire. Et à moyen terme, l'emploi devrait bénéficier de l'extension des activités touristiques vers l'intérieur des îles, du développement de l'artisanat et de la promotion des produits agroalimentaires locaux.

Toutefois, la cible des OMD visant à assurer le plein emploi est loin être atteinte : selon les données de l'Institut national de statistique (INE), le chômage s'élevait à 17.8 % en 2008. Il touche davantage les zones urbaines (22.7 %) que les zones rurales (13.1 %), et les femmes (22 %) plus que les hommes (13.8 %). Il s'avère très élevé chez les 15-24 ans (31 %). Le chômage des hommes a augmenté entre 2000 et 2008, passant de 11.1 % à 13.8 %, tandis que celui des femmes a reculé, passant de 23.8 % à 22 %. Le chômage frappe le plus durement les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, 53 % des hommes et 45 % des femmes. Un problème qui tient largement au système éducatif.

Le défi tient en effet à la qualité des formations professionnelles et universitaires dispensées. Les taux d'abandon et de redoublement atteignent 8 % et 25 %, respectivement, dans le secondaire, contre 2 % et 10 % pour le primaire. De réels écarts entre les cursus proposés et les offres d'emploi sur le marché du travail pénalisent les jeunes diplômés. Quelque 8 000 étudiants sont inscrits dans les universités (dont 3 000 à l'université publique), tandis que 6 000 étudient à l'étranger, certaines disciplines, comme la médecine, n'étant pas enseignées dans les universités locales. Dans l'enseignement supérieur, le principal défi consiste à accroître les capacités d'accueil. Enfin, dans le préscolaire, seuls 20 % des enseignants ont suivi une formation adaptée. Dans le primaire, 13 % des enseignants n'ont suivi aucune formation.

Conscient de la nécessité de combler cet énorme défi qualitatif, le gouvernement s'est déjà lancé dans un ambitieux programme d'adaptation. Depuis septembre 2009, toutes les écoles primaires enseignent le français et l'anglais. Un programme pédagogique révisé est mis en oeuvre dans certains établissements secondaires, pour améliorer la qualité de l'apprentissage. Enfin, le programme *Mundo Novo* vise à favoriser l'apprentissage électronique à tous les niveaux, du primaire à l'université. Ce programme vise à connecter toutes les structures éducatives à Internet, avec un souci de contenu pédagogique. Il entend également fournir un ordinateur portable subventionné à tous les lycéens et étudiants. En 2009, le gouvernement a accru ses dépenses dans le recrutement d'enseignants.

Le Cap-Vert sera-t-il capable de soutenir les efforts financiers nécessaires ? Déjà, une part non négligeable du budget est consacrée à l'enseignement. En 2009, le volet éducation a représenté à lui seul 5.87 % du budget, auquel il faut ajouter le soutien financier des Pays-Bas et du Luxembourg pour le volet emploi et formation professionnelle (4.24 % du budget).

Les indicateurs quantitatifs concernant les deuxième et troisième OMD sont presque tous atteints. Le taux de scolarisation net moyen dans le primaire avoisine 88 % pour les garçons et 89 % pour les filles dans les zones urbaines, 90 et 87 % dans les zones rurales. En outre, le taux de scolarisation est relativement élevé dans l'enseignement préscolaire (60 %) ainsi que dans les établissements secondaires (82 % pour les garçons et 89 % pour les filles dans les zones urbaines, 77 et 81 % dans les zones rurales). Le taux d'alphabétisation atteignait 79.6 % en 2007, avec un pic de 96 % chez les 15-24 ans. Et ce, sans différences majeures entre les sexes ou la situation géographique.

Dans la santé, le Cap-Vert a déjà atteint la plupart des cibles quantitatives relatives à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé maternelle. Mais là encore, la poursuite de ces résultats sur le long terme dépendra de la future stratégie des bailleurs de fonds. Ces stratégies souffrent non seulement d'un problème de cohérence entre elles, mais aussi et surtout d'un manque de planification sur les aspects qualitatifs. Trois

partenaires importants se sont retirés du Cap-Vert, en raison des progrès accomplis, laissant au gouvernement un système très lourd à financer.

La gratuité des soins de santé est assurée, à l'exception de la fraction calculée en fonction des revenus. Cette part payante va d'un minimum de 50 CVE à un maximum de 1 000 CVE. La santé, 4.31 % du budget 2009, fait l'objet d'efforts portant sur les ressources humaines et les infrastructures pour les soins primaires (vaccination, prévention et rééducation comprises). Une part de 60 % de la population a moins de 25 ans, mais la hausse de l'espérance de vie, estimée à 72.7 ans en 2009, se traduit par une plus grande fréquence des maladies liées à l'âge. De ce point de vue, le pays souffre d'une pénurie de médecins spécialisés.

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 63 pour 1 000 en 1990 à 29 en 2008. En outre, 73.2 % des enfants âgés de 0-11 mois étaient vaccinés en 2007. L'accès à la santé périnatale est quasiment universel (couverture de 97.5 % pour les femmes enceintes), mais le ratio de mortalité maternelle (94 pour 100 000 en 2008) est actuellement supérieur à la cible fixée par les OMD, qui prévoit un maximum de 17.3 pour 1 000 d'ici 2015. Le taux de prévalence du VIH/sida s'élève à 0.8 %. Le nombre de tests de dépistage du VIH/sida a fortement progressé, passant de 3 069 à 8 159 entre 2003 et 2005. En 2007, on recensait 2 329 cas d'infection au VIH/sida, avec 319 nouveaux cas, mais on estime qu'il ne s'agit que de la moitié des cas réels. Le paludisme affiche une faible prévalence au Cap-Vert (3.7 pour 100 000 en 2007). En 2007, 294 nouveaux cas de tuberculose se sont déclarés, pour un taux de prévalence de 51.9 pour 100 000.

L'épidémie de rougeole et celle de dengue, survenue pour la première fois en 2009, montre la nécessité de maintenir les efforts de vigilance.

La cible du OMD qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, est en partie atteinte. La proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 42 % en 1990 à 89.5 % en 2007. Toutefois, des inégalités spatiales persistent, avec par exemple 98.6 % d'accès dans les zones urbaines, contre 75.8 % seulement en milieu rural. Dans le même temps, en 2007, seulement 40.8 % des ménages (57.4 % des ménages urbains et 15.9 % des ruraux) avaient accès à des fosses septiques ou à un réseau d'égouts. En outre, en 2007, 53.3 % des ménages ruraux et 22.7 % des ménages urbains ne disposaient pas de toilettes ou de latrines. Toujours en 2007, environ 63 % des ménages avaient accès à certaines formes de ramassage des déchets solides, avec une forte disparité entre zones urbaines et rurales (88.5 % contre 24.3 %). L'assainissement représentait 3.93 % du budget 2009 (et 3.38 % pour l'eau). Une stratégie nationale assez élaborée reste à définir pour l'assainissement de base.

Les résultats du nouveau recensement général de la population, effectué en juillet 2010, permettra de faire un point global sur l'ensemble des indicateurs sociaux. Ce sera aussi l'occasion, pour l'institut statistique national, d'effectuer une analyse approfondie, pour mieux cibler les aspects qualitatifs.